

Secrétariat Uniterre

Av. du Grammont 9

1007 Lausanne

Tel: 021 601 74 67

Fax: 021 617 51 75

info@uniterre.ch

www.uniterre.ch

Lausanne, le 7 juin 2012

Communiqué de presse : Uniterre précise sa position concernant la politique agricole

Uniterre a pris position sur le projet de politique agricole 2014-17 durant la consultation de 2011 et s'est exprimé sur le message du Conseil fédéral adressé au Parlement. C'est maintenant aux politiques de s'emparer du dossier, en premier lieu les commissions „économie et redevances“ du National et des Etats. Uniterre partage pour une part l'avis de certaines organisations agricoles ou environnementales. Sur d'autres points, Uniterre se distingue par des propositions ou remarques uniques en leur genre. Ce positionnement clair, inspiré par le concept global de la souveraineté alimentaire, confirme la vision à long terme qu'Uniterre défend depuis plusieurs années. Nombre de politicien-ne-s s'accordent sur le constat que l'agriculture suisse est dans une impasse. Mais il leur semble plus difficile de franchir le pas consistant à opérer un virage net et courageux pour s'orienter vers une politique agricole porteuse d'avenir pour les paysan-ne-s et répondant aux attentes de la société. C'est la politique des petits pas qui est alors favorisée, voire le statut quo. Uniterre a formulé des propositions alternatives qui méritent d'être étudiées car elles donnent des réponses aux enjeux auxquels nous devons faire face: augmentation de l'importation de fourrages, crise gravissime du marché laitier, politique des prix, conditionnalité sociale, défis énergétiques ou encore accès à la terre pour les jeunes. C'est aux politiques de changer le cours des événements et de s'affranchir des anciens modèles qui n'ont pas répondu aux attentes. Uniterre se tient à disposition.

Les priorités d'Uniterre peuvent être résumées en quelques points:

- **Soutien et renforcement de la production fourragère locale**, afin de réduire la dépendance à l'étranger et favoriser par la même occasion un affouragement adapté aux conditions locales.
- **Des contrats d'achat de lait qui méritent ce nom**, afin d'assurer un avenir à une production laitière décentralisée, permettre des prix équitables et éviter les excédents de production.
- **Faciliter l'accès des jeunes au métier**, car un secteur qui souhaite un avenir pense à la relève. Faciliter l'accès à la terre et aux crédits pour les jeunes et développer des mesures en leur faveur sont indispensables.
- **Paiements directs**: refus des modifications proposées concernant les unités de main d'œuvre standard (UMOS), **maintien de l'échelonnement** en fonction des hectares et du bétail, et maintien des exceptions liées aux exigences concernant la **formation**.
- **Conditions sociales** : en plus de l'éco-conditionnalité largement reconnue aujourd'hui, il y a nécessité d'introduire une conditionnalité sociale tant pour le marché interne que pour l'international afin d'éviter tout dumping social.

Uniterre suivra avec attention les travaux des deux Chambres fédérales et, en fonction du résultat, se décidera à la fin de l'automne pour le lancement ou non d'une initiative populaire visant à introduire le concept de souveraineté alimentaire dans la Constitution fédérale.

Vous trouvez la position détaillée d'Uniterre article par article sur la page spéciale politique agricole ainsi que d'autres documents y liés: <http://www.uniterre.ch/Dossiers/politiqueAgricole.html>

Contacts presse: Valentina Hemmeler Maïga, secrétaire syndicale, 021 601 74 67 / 079 672 14 07 (fr/ de)
Ulrike Minkner, vice présidente d'Uniterre, 032 941 29 34 (de)